

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 4 février 2025, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président  
M. James Kromida, vice-président – via TEAMS  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire  
M<sup>me</sup> Chelsea Craig, commissaire  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paula Kilian, commissaire  
M<sup>me</sup> Julie Kristof, commissaire parent  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M<sup>me</sup> Sharon Nelson, commissaire  
M<sup>me</sup> Susan Perera, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire – via TEAMS  
M<sup>me</sup> Merika Ramundo, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Jennifer Rutt, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paola Samuel, commissaire

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation (Excusée)  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest  
M<sup>me</sup> Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est  
M<sup>me</sup> Radia Dehimi, directrice adjointe, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada;</li> <li>• à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations;</li> <li>• à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones;</li> <li>• et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales.</li> </ul> <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de The Girls Group à titre d'Élèves du mois</u></p> <p>Les élèves du mois de février sont The Girls Group de l'école secondaire John F. Kennedy. À l'initiative de Marietta Damiano, préposée aux élèves, The Girls Group a vu le jour il y a trois ans pour permettre à un groupe d'élèves de nouer des liens et des amitiés. Au fil du temps, le groupe s'est concentré sur les actions communautaires, principalement avec le projet de boîtes à chaussures (<i>Shoe Box Project</i>) dont l'objectif est de garnir des boîtes à chaussures avec des articles pour soins personnels et d'en faire don ensuite à des refuges pour femmes. En décembre dernier, ces jeunes filles ont préparé et remis 125 boîtes. Vous êtes tous invités à consulter le site Web de l'école pour visionner les reportages de CSEM TV et CBC Montreal mettant en lumière ce formidable projet. Félicitations à Marietta et à toutes les jeunes filles!</p>
3.	<p><u>Rapport annuel du Protecteur régional de l'élève 2023-2024 - Région du Confluent</u></p> <p>Présentation du rapport annuel 2023-2024 du Protecteur régional de l'élève – région du Confluent par M<sup>me</sup> Sarah-Beth Trudeau.</p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond à la question de M<sup>me</sup> Samara Perez concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Frais juridiques en lien avec les plaintes en éthique</li> </ul> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation en virtuel pendant la période de questions</li> <li>➤ Réunions publiques du comité exécutif</li> </ul>
5.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-5</u></p>

6.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>6.1. Réunion ordinaire du conseil du 17 décembre 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-6.1</u></p>
7.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal.</p>
8.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avant le congé des Fêtes, les écoles se sont mises dans l’esprit des Fêtes en organisant des concerts pour les parents. Beaucoup d’écoles ont amassé des fonds et plusieurs ont recueilli des articles non périssables pour faire des dons.</li> <li>➤ Au retour du congé des Fêtes, le journal <i>The Suburban</i> a publié un article sur le programme d’éducation sur l’Holocauste de la CSEM. Nous aimerions remercier tout particulièrement la Fédération CJA pour son appui nous permettant de poursuivre le programme pour une autre année.</li> <li>➤ À titre de rappel, les inscriptions à la maternelle sont en cours.</li> <li>➤ Le 27 janvier 2025 marquait la Journée de commémoration de l’Holocauste. Grâce à la Fédération CJA, les élèves sont sensibilisés à la véritable histoire de l’Holocauste. Lors de la visite au Musée de l’Holocauste de Montréal, les élèves du secondaire ont été stupéfaits de parcourir les différentes stations. On peut dire que ce fut un moment marquant pour eux d'assister aux témoignages de survivants de l’Holocauste.</li> <li>➤ Le 1<sup>er</sup> février 2025 marquait le début du Mois de l’histoire des Noirs. À la CSEM, nous nous faisons un devoir d'honorer les contributions, les réalisations et l'histoire de la communauté noire au Canada, et aussi dans le monde entier. Différents événements auront lieu dans les écoles tout au long du mois de février.</li> <li>➤ En sa qualité de président de l’ACSAQ, M. Ortona a fait une déclaration déplorant les coupes budgétaires de 200 millions de dollars imposées par le gouvernement dans le secteur de l'éducation. Ce sera un exercice très difficile, mais nous ferons de notre mieux pour que ces coupures n'affectent pas directement les services aux élèves.</li> <li>➤ Nous avons reçu de bonnes nouvelles : la Cour suprême a décidé d'entendre et de débattre de l'appel du projet de loi 21, ce qui permettra de rendre une décision sur la constitutionnalité de cette loi.</li> </ul>
9.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Katalifos a pris un moment pour souhaiter la bienvenue à tous et à toutes après le congé des Fêtes, ainsi qu'une excellente nouvelle année.</li> <li>➤ La période d'inscription à la maternelle pour l'année scolaire 2025-2026 est officiellement en cours. Nous demandons aux parents intéressés de se rendre au <a href="http://www.emsb.qc.ca/reserve">www.emsb.qc.ca/reserve</a> pour prendre rendez-vous afin d'inscrire leurs enfants à la maternelle et à la prématernelle. Nous avons diffusé des publicités sur Global TV, The Beat 92.5, CJAD, TSN690, dans les journaux <i>The Gazette</i> et <i>The Suburban</i> ainsi que sur les réseaux sociaux. Toutes les informations relatives aux inscriptions sont disponibles sur notre site Web.</li> <li>➤ Nous avons donné le coup d'envoi de l'Hymne à la joie, une célébration de la musique, le vendredi 10 janvier à l'école secondaire Rosemont. À cette occasion, les élèves du programme Arts-études de</li> </ul>

l'école secondaire accompagnés d'élèves de quatre écoles primaires, soit Nesbitt, Gerald McShane, Willingdon et St. Monica, ont démontré comment la magie musicale s'intègre au curriculum dès la maternelle. Des musiciens professionnels étaient également sur place lors de l'événement et se sont dit extrêmement fiers de la prestation offerte par les élèves.

- Pour une troisième année, le ministère des Affaires extérieures et de la Coopération internationale du gouvernement italien, avec le soutien du Consulat général d'Italie à Montréal, a octroyé à trois écoles primaires de la CSEM un appui financier totalisant 17 000 \$ au profit de leurs programmes intégrés d'italien PELO. Ces subventions, accordées par le gouvernement italien dans le cadre de la mesure pour la mise sur pied et le maintien de cours d'italien dans des établissements à l'étranger où la langue et la culture italiennes sont enseignées, ont contribué à soutenir l'intégration et l'enseignement de la langue italienne dans nos écoles. Ce financement par le gouvernement italien a permis à la CSEM d'étendre la portée et l'impact de ses programmes de langue italienne, notamment à la maternelle, dans les écoles Dante, Pierre de Coubertin et East Hill. Nous tenons à remercier tout particulièrement le gouvernement italien et le Consulat d'Italie pour leur soutien.
- Nous vous invitons à écouter le plus récent balado de la CSEM sur l'éducation à l'Holocauste. L'animateur Mark Bergman s'entretient avec les élèves de 6<sup>e</sup> année Ciella et Léon de l'école primaire Edward Murphy dans Hochelaga-Maisonneuve, ainsi qu'avec Rocco Speranza, l'animateur du développement personnel et de l'engagement communautaire de l'école, au sujet de leur visite au Musée de l'Holocauste de Montréal. Ils explorent les expériences des élèves, en commençant par ce qu'ils savaient de l'Holocauste avant leur visite et la préparation scolaire qu'ils ont reçue en classe. Ils partagent les moments qui les ont le plus marqués et discutent des raisons pour lesquelles il est essentiel d'apprendre des erreurs du passé dans le but de promouvoir le respect, l'acceptation, l'inclusion et la compréhension dans le monde d'aujourd'hui.
- Les écoles primaires Roslyn et Edinburgh ont célébré le retour à l'école de M<sup>me</sup> Julie et M<sup>me</sup> Diane. Ces enseignantes de France sont arrivées à la CSEM il y a trois ans. Des obstacles liés à l'immigration les avaient récemment contraintes de s'absenter, ce qui avait été largement couvert dans les médias. Un grand merci à l'ACSAQ ainsi qu'à son équipe pour avoir contribué au retour en classe de nos enseignantes.
- L'école primaire St. Monica est fière de célébrer la remarquable réussite de Majd Al-Ghabkari, élève de 5<sup>e</sup> année ayant récemment participé au prestigieux tournoi mondial de karaté à Kawasaki au Japon. Félicitations à Majd et à sa famille!
- La CSEM a récemment été mise en lumière dans *The Suburban*, qui publie annuellement son palmarès des meilleurs établissements d'enseignement de Montréal. Bon nombre de nos écoles ont été mentionnées. Au niveau primaire, l'école John Caboto s'est classée deuxième pour une deuxième année consécutive. Au secondaire, l'école Pierre de Coubertin, F.A.C.E et Lester B. se sont hissées au classement, ainsi que les centres de carrières Laurier Macdonald et St. Pius X.
- Le Centre de technologie Rosemont tiendra sa prochaine journée portes ouvertes de midi à 18 h, et sa compétition maison de compétences de 14 h à 17 h, le 27 février 2025. Nous invitons le public à visiter le Centre pour découvrir le travail remarquable qu'on y accompli et les nombreuses possibilités offertes aux élèves qui s'intéressent aux différents programmes de formation professionnelle.
- Les élèves de la classe d'engagement communautaire des services d'intégration sociale (SIS) du Centre d'éducation des adultes Wagar à Côte Saint-Luc ont travaillé d'arrache-pied pour répandre la chaleur et la gentillesse en cette saison hivernale difficile. En prévision de la chute des températures provoquée par le vortex polaire, les élèves ont assemblé 152 troussees réconfort, qu'ils ont affectueusement baptisées *Warmth from Wagar*. Chaque trousse renfermait une tuque, une paire de chaussettes et une collation – ces articles, aussi petits soient-ils, sont essentiels pour aider les sans-abris à affronter le froid.
- En ce qui a trait aux compressions budgétaires, l'administration de la CSEM a travaillé d'arrache-pied et se conformera aux critères établis par le Ministère. Nous présenterons les résultats de nos travaux lors de la prochaine réunion ordinaire du conseil.

## 10. In Memoriam

### 10.1. Hommage en février 2025

**ATTENDU QUE** la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;

**ATTENDU QUE** la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;

	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Michael Bambek, directeur à la retraite, CSEM</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé à la famille endeuillée.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-10.1</u></p>
11.	<p><u>Rapport annuel 2023-2024</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'article 220 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que toute commission scolaire doit préparer un rapport annuel afin de présenter à la population sur son territoire un compte rendu des résultats obtenus en fonction des buts et des objectifs mesurables énoncés dans le Plan d'engagement vers la réussite avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> ledit rapport doit également rendre compte au ministre des résultats obtenus quant aux orientations et objectifs du Plan d'engagement vers la réussite établi par le MEQ;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le rapport annuel renferme le rapport du Plan d'engagement vers la réussite de la CSEM, les états financiers, les contrats de service (Chapitre G-1.011) et le rapport d'affectation du personnel (Chapitre G-1.011);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire doit acheminer une copie du rapport au ministère de l'Éducation du Québec;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Rapport annuel 2023-2024 de la Commission scolaire English-Montréal, y compris le rapport du Plan d'engagement vers la réussite de la CSEM, les états financiers, les contrats de service (Chapitre G-1.011) et le rapport d'affectation du personnel (Chapitre G-1.011), soit approuvé le 4 février 2025.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE des copies du rapport soient transmises au ministère de l'Éducation du Québec.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-11</u></p>
12.	<p><u>Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique</u></p> <p><u>12.1 Comité de gouvernance et d'éthique – Augmentation de la composition à cinq (5) membres</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 193.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>il a été décidé par le conseil des commissaires de la CSEM que le comité de gouvernance et d'éthique serait composé de trois (3) membres du conseil des commissaires, conformément à la résolution n° 24-11-13-9.1;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b>, à la suite d'une réunion extraordinaire du comité de gouvernance et d'éthique tenue le 12 décembre 2024, les membres ont approuvé et recommandé de rétablir la composition du comité de gouvernance et d'éthique à cinq (5) commissaires;</p>

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SHARON NELSON ET RÉSOLU, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QUE le comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire English-Montréal soit composé de cinq (5) membres.

Vote : 14-1-0. Motion adoptée. (M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk a voté contre)

Résolution n° 25-02-04-12.1

12.2 Comité de gouvernance et d'éthique – Élection de deux membres supplémentaires

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique;

**ATTENDU QUE**, à la suite d'une réunion extraordinaire du comité de gouvernance et d'éthique tenue le 12 décembre 2024, les membres ont approuvé et recommandé de rétablir la composition du comité de gouvernance et d'éthique à cinq (5) commissaires;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé qu'un formulaire de soumission soit envoyé aux membres du conseil pour la nomination de deux (2) membres supplémentaires au sein du comité de gouvernance et d'éthique;

**ATTENDU QU'**un formulaire de soumission a été envoyé à tous les commissaires qui désiraient présenter leur candidature comme membre du comité de gouvernance et d'éthique, et que le formulaire a été reçu et confirmé par la secrétaire générale et envoyé au président et aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 17 janvier 2025, pour leur recommandation au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 sur la régie interne;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis le 22 janvier 2025 et qu'ils ont voté pour recommander au conseil que Maria Corsi et Pietro Mercuri soient désignés comme membres du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à partir du 4 février 2025, les commissaires suivants soient désignés comme membres du comité de gouvernance et d'éthique :

Maria Corsi  
Pietro Mercuri

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 25-02-04-12.2

13. Projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 – Suite à la consultation

**ATTENDU QUE** le Service des ressources humaines a établi les projets de calendriers (enseignants) destinés aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026;

**ATTENDU QUE** les calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 ont été transmis aux fins de consultation officielle aux groupes suivants, à la suite de l'approbation du conseil des commissaires : le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM);

	<p><b>ATTENDU QUE</b> les calendriers proposés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 ont été modifiés, à la suite de la consultation, afin de refléter le changement de la date du Congrès de l’APEQ, soit le 7 novembre 2025 plutôt que le 17 octobre 2025;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les groupes précédemment consultés, soit le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l’Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l’Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM), ont été informés des calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE</b> les calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 soient approuvés.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-13</u></p>
14.	<p><u>Proposition d’abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d’actes répréhensibles – Suite à la consultation</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d’actes répréhensibles a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 24 avril 2019, conformément à la résolution n° 19-04-24-10.2;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> des responsables du suivi des divulgations ont été nommés afin de recevoir et de traiter les divulgations d’actes répréhensibles concernant les organismes publics, conformément aux résolutions n°s 19-05-22-11.2 et 23-05-23-16.2;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil a approuvé la résolution n° 24-12-17-12.5 le 17 décembre 2024 afin de permettre que la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d’actes répréhensibles soit abrogée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les commentaires reçus du comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR) ont été pris en considération;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MERCURI ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE</b> le conseil des commissaires approuve l’abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d’actes répréhensibles, telle que soumise lors de la réunion, avec prise d’effet immédiate.</p> <p><b>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE</b> les résolutions n° 19-05-22-11.2 et n° 23-05-23-16.2 nommant des responsables du suivi des divulgations soient abrogées, avec prise d’effet immédiate.</p> <p>Vote : 14-0-1. Motion adoptée. (M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk s'est abstenue)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-14</u></p>
15.	<p><u>Demande au ministère de l’Éducation du Québec (MEQ) pour la reconduction du programme Sport-études – École secondaire Lester B. Pearson</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil des commissaires a approuvé la mise en œuvre d’un programme Sport-études lors de sa réunion du 30 mai 2001 (résolution n° 01-05-30-8.2);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil des commissaires a approuvé la mise en œuvre du programme Sport-études à l’école secondaire Lester B. Pearson à partir de 2002-2003, lors de sa réunion du 13 octobre 2001 (résolution n° 01-10-30-9);</p>

	<p><b>ATTENDU QUE</b> le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) exige que l'entente soit reconduite tous les cinq (5) ans;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'entente actuelle vient à échéance le 30 juin 2025;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SUSAN PERERA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation soit donnée pour le maintien du programme Sport-études à l'école secondaire Lester B. Pearson jusqu'au 30 juin 2030.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-15</u></p>
16.	<p><u>Reports de 2023-2024 à 2024-2025</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 96.24 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la commission scolaire peut porter au crédit de l'école ou du centre ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement, en tout ou en partie, les surplus des écoles et des centres si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil des commissaires y donne suite;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 193.4 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 193.5 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la commission scolaire peut confier les fonctions du comité de répartition des ressources prévues par cette loi au comité consultatif de gestion, ci-après le comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC/CRR);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le CCGC/CRR a examiné et approuvé la proposition de répartition des surplus des écoles et des centres ainsi que les déficits des écoles et des centres à couvrir pour l'année scolaire 2023- 2024;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE/COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CCGC/CRR), QUE les surplus et les déficits des écoles et des centres au 30 juin 2024 soient affectés à l'exercice financier 2024-2025, tel qu'il est énoncé dans la documentation soumise lors de la présente réunion.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-16</u></p>
17.	<p><u>Processus d'élaboration du budget pour 2025-2026 – Pour consultation</u></p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 193.3 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de consultation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 193.5 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la commission scolaire peut confier les fonctions du comité de répartition des ressources prévues par la présente loi au comité consultatif de gestion, ci-après désigné comme le comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC/CRR);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'article 275 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que la commission scolaire établit les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus, en tenant compte des recommandations du CCGC/CRR;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu des articles 275 et 193.3 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un document sur le processus d'élaboration du budget pour 2025-2026 a été créé;</p>

<p><b>ATTENDU QUE</b> l'Annexe A du document décrit les objectifs, principes directeurs, critères et orientations connexes proposés pour 2025-2026;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le CCGC/CRR a examiné et approuvé ce document;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) le document sur le processus d'élaboration du budget pour 2025-2026 soit approuvé et acheminé aux conseils d'établissement des écoles et des centres ainsi qu'au comité de parents de la CSEM à des fins de consultation, conformément à l'article 275 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, tel qu'il est énoncé dans la documentation soumise à la réunion.</li> <li>2) le document sur le processus d'élaboration du budget pour 2025-2026 soit également acheminé au CCSAS et à l'EMSAC pour commentaires, tel qu'il est énoncé dans la documentation soumise à la réunion;</li> <li>3) les résultats de la consultation soient transmis à la directrice des Services financiers, M<sup>me</sup> Livia Nassivera, au plus tard le 4 avril 2025.</li> </ol> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-17</u></p>
<p>18. <u>Dépôt de la décision du commissaire à l'éthique sur l'admissibilité – C. Eustace c. J. Ortona – 2024-12</u></p> <p>Dépôt de la décision de M<sup>e</sup> Frédéric Henri, commissaire à l'éthique, sur l'admissibilité des plaintes déposées le 10 décembre 2024 – C. Eustace c. J. Ortona.</p> <p>M. Kromida suggère d'envisager pour l'avenir que le plaignant acquitte les frais juridiques lorsqu'une plainte à l'éthique est irrecevable.</p>
<p>19. <u>Dépôt de la décision du commissaire à l'éthique sur l'admissibilité – C. Eustace c. J. Ortona – 2025-01</u></p> <p>Dépôt de la décision de M<sup>e</sup> Frédéric Henri, commissaire à l'éthique, sur l'admissibilité des plaintes le 6 janvier 2025 – C. Eustace c. J. Ortona</p> <p>M. Ortona déclare qu'en vertu du Code d'éthique, il est interdit aux commissaires de communiquer avec la personne ayant déposé une plainte contre eux en matière d'éthique, et de communiquer non seulement directement, mais aussi indirectement, de quelque manière que ce soit, avec cette personne. Cette disposition a pour but de protéger le plaignant contre toute menace de représailles et toute tactique pouvant être utilisée pour tenter de le dissuader ou de l'effrayer afin qu'il abandonne sa plainte. Vous n'êtes pas autorisé à communiquer avec le plaignant, à moins que le commissaire à l'éthique ne vous en donne la permission et qu'il puisse préciser les circonstances et les modalités de cette communication. Ainsi, au moment où M. Eustace a posé ses questions, M. Ortona n'était pas autorisé à lui parler, même si c'était au cours d'une réunion publique. M. Eustace en a été informé et on lui a fait comprendre que les questions qu'il avait soulevées lors de la réunion de décembre ne seraient pas abordées publiquement.</p>
<p>20. <u>Confirmations en poste – Administrateurs au centre administratif</u></p> <p>Ce point a été présenté par le directeur général, M. Nick Katalifos, à titre d'information. Le directeur général a confirmé les cadres supérieures suivantes dans leurs postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Darlene Kehyayan, directrice régionale</li> <li>➤ Angela Vaudry, directrice adjointe – Ressources humaines</li> </ul>
<p>21. <u>Reconnaissance des membres du personnel cumulant 25 années de service</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d'information.</p>
<p>M. James Kromida quitte la réunion à 20 h 45.</p>

Rapports des comités22.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Julie Kristof :

- Le comité consultatif des services de l'adaptation scolaire s'est réuni une fois depuis la dernière réunion du conseil.
- Les réductions budgétaires à venir sont bien sûr au cœur des préoccupations de tous les membres du comité. La question suivante a été posée :
 

*Comment sont évalués les domaines ciblés par les coupes budgétaires, et quels sont les tableaux de bord ou les indicateurs spécifiques utilisés pour guider ces décisions? En tant que membres du CCSAS, il est essentiel que nous comprenions l'impact potentiel sur l'instruction et le bien-être de nos enfants. Nous sommes fermement opposés à toute réduction des services ou des ressources en appui aux élèves ayant des besoins particuliers, qui figurent parmi les membres les plus vulnérables de notre système scolaire.*
- La prochaine réunion du comité de parents aura lieu en ligne jeudi prochain. À cette occasion, nous entendrons Ometz, un organisme local de services sociaux qui fournit de nombreux services, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé mentale et des handicaps. Je vous invite à participer à la réunion pour cette présentation d'une grande importance.
- La semaine dernière, j'ai eu l'honneur d'assister à un événement organisé par le Musée de l'Holocauste afin de commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Auschwitz. Au cours de cette horrible période, 11 millions de personnes ont été exterminées, soit 6 millions de Juifs et 5 millions de non-Juifs, dont 250 000 personnes tuées simplement en raison d'un handicap ou de besoins particuliers. Nous devons nous rappeler que cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Merci à la CSEM et à la Fédération CJA pour leur engagement en faveur de l'éducation. La déshumanisation et la marginalisation de tout groupe au sein de la société peuvent conduire à des actes impensables. Nous ne devons jamais l'oublier et bien l'enseigner à nos enfants.

22.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- La réunion prévue le 16 janvier a été reportée au 18 février. Un compte rendu sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil.

22.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Merika Ramundo :

- La dernière réunion du comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal a eu lieu le 9 janvier 2025. Les délégués ont assisté à une présentation sur la méthodologie et l'importance du processus d'élaboration du budget annuel, dont la responsabilité incombe à tous les conseils d'établissement. Compte tenu des réductions budgétaires annoncées par le gouvernement, ce processus est particulièrement important. Le comité de parents de la CSEM a demandé des précisions sur le tableau de bord ou les indicateurs spécifiques utilisés pour appliquer les réductions.
- Les demandes d'informations additionnelles sur l'utilisation des comptes de messagerie des conseils d'établissement et la mise en œuvre du sondage sur le projet éducatif ont été prises en compte par la haute direction, qui a convenu de fournir certains éclaircissements à la réunion du comité prévue en mars.
- Le 21 janvier, l'Association des comités de parents anglophones (ACPA) a organisé un atelier fort pertinent sur la gouvernance parentale (<https://epcquebec.org/the-abcs-of-parent-governance/>). L'atelier avait pour objectif d'expliquer la gouvernance et d'encourager les parents à s'impliquer. La séance était animée par Brigida Sellato du Secrétariat général de la CSEM. Merci à Brigida d'avoir partagé son expertise avec la communauté.

- L'Association des comités de parents anglophones (ACPA), la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) se sont associés à la D<sup>re</sup> Mélissa Généreux, experte en santé publique de l'Université de Sherbrooke, pour lancer une deuxième édition du sondage axé sur le bien-être des familles québécoises. L'an dernier, le sondage a recueilli des données auprès de 14 000 répondants.

#### 22.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Le comité s'est réuni le 22 janvier pour discuter et recommander à la commission scolaire d'élargir la composition du comité avec l'ajout de deux nouveaux membres, comme indiqué au point 12 de l'ordre du jour.
- M. Pietrangelo a également rappelé à tous de noter à leur agenda la date de la prochaine séance de perfectionnement professionnel prévue le 11 février.

#### 22.5 Comité de vérification

Point présenté par la présidente du comité, M<sup>me</sup> Paula Kilian :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

#### 22.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

#### 22.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. La prochaine réunion est prévue le 13 février.

#### 22.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

- Rien à signaler, aucun commissaire n'était présent.

### 23. Rapport des commissaires

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Paula Kilian :

- **Carlyle** : Le *Media Club* a organisé un point de presse pour Michelle Setlakwe et Eric Girard. Les élèves ont été adorables et ils ont posé des questions pertinentes. Vous pouvez le visionner sur YouTube. Sous la direction de M<sup>me</sup> Christine, la chorale de l'école a ensuite donné un concert composé essentiellement de chansons françaises.
- **Dunrae Gardens** : Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont eu droit à un déjeuner de bienvenue surprise lors de leur retour en classe. Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont participé à une activité intitulée *Comedy for Kids*. Ils se sont familiarisés avec l'écriture humoristique et l'improvisation. Le Geordie Theatre a présenté une adaptation du Lapin de velours (*The Velveteen Rabbit*) pour les plus jeunes.
- **Sinclair Laird** : Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont visité le Musée de l'Holocauste. Les classes de maternelle 4 et 5 ans ont appris à faire de la pizza. Les élèves ont célébré le Nouvel An lunaire en réalisant une activité de bricolage et en dégustant des pâtés impériaux (*egg rolls*) et des dumplings.
- **École secondaire JFK** : The Girls Group et M<sup>me</sup> Marietta ont été nommés élèves du mois pour leur projet de boîtes à chaussures. Nous avons eu le plaisir de les rencontrer plus tôt.
- **Perspectives I** : Le carnaval d'hiver aura lieu ce mois-ci et se terminera par la fête annuelle à la plage.

- **Perspectives II** : École secondaire de 2<sup>e</sup> cycle, Perspectives II organise une série d'ateliers de sensibilisation à la santé mentale de six semaines intitulés *Fit for Life* (En forme pour la vie). Ces ateliers permettent aux élèves d'adopter un mode de vie sain et abordent des sujets tels que la méditation, la nutrition, la condition physique et l'engagement communautaire.
- **Centre d'éducation des adultes JFK** : Un nouveau cours a été annoncé. Très intéressant et d'une grande pertinence aujourd'hui, il pourrait rendre service à UN GRAND NOMBRE de personnes. Il s'agit du cours : *Misinformation & Disinformation: The Politics of Fake News & Conspiracy Theories. How can you tell what's real and what's not?* (Désinformation : Politique de faussetés et théories du complot. Comment démêler le vrai du faux?)
  - Découvrir comment la désinformation se propage sur les médias sociaux et quel est son impact sur la société.
  - Acquérir des compétences pratiques pour identifier les informations trompeuses et s'en protéger.
  - Se renseigner grâce à des exemples tirés du monde réel et des activités pratiques qui rendent ces sujets faciles à comprendre.
  - Comment rester informé. Faire preuve d'esprit critique. Ne pas se laisser avoir.  
Dates de la session du printemps : 24 mars au 27 juin 2025

Point présenté par le commissaire, M. Julien Feldman :

- M. Feldman a rendu hommage à ceux qui ont soutenu la contestation constitutionnelle du projet de loi 21 au cours des cinq dernières années, ainsi qu'aux administrateurs et à nos conseillers juridiques chez Power Law. L'appui continu du conseil est une leçon d'humilité. Nous remercions la communauté de la CSEM qui nous a soutenus au fil des ans.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Sharon Nelson :

- M<sup>me</sup> Nelson a profité de l'occasion pour féliciter les enfants et la direction de l'école Willingdon, campus junior, pour son fantastique carnaval d'hiver. Les élèves étaient si charmants et si enthousiastes.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- M<sup>me</sup> Corsi a été invitée à participer à la journée portes ouvertes de l'école primaire Pierre Elliot Trudeau, le 23 janvier. Ce fut un grand succès. L'école est très dynamique et elle peut compter sur une communauté scolaire impliquée avec un fort engagement parental et un programme d'enseignement bilingue solide y compris les volets STIAM et robotique. Les élèves se sont montrés très accueillants. M<sup>me</sup> Corsi a été particulièrement impressionnée par les compétences linguistiques impeccables des élèves en français – un point fort du programme de l'école. En fait, les cahiers d'exercices de français utilisés par les élèves du 3<sup>e</sup> cycle sont les mêmes que ceux utilisés dans les écoles françaises, ce qui témoigne de la qualité de l'enseignement du français dans nos écoles.
- Le 5 février, l'école primaire Dalkeith organisera une journée portes ouvertes de 18 h à 20 h. J'invite tous les parents à s'y rendre.

24. Rapport de la réunion du comité exécutif du 17 décembre 2024

- Élection à la vice-présidence du comité exécutif
- Services de soutien supplémentaires pour les élèves de la CSEM intégrés à l'école Peter Hall pour l'année scolaire 2024-2025
- Autorisation contrat infonuagique Décret 596-2020
- Octroi de contrat de service – P-2305-ARCH – École primaire John Caboto – Projet de réfection majeur

25.	<u>Sujets divers</u>  Aucun
26.	<u>Clôture de la réunion</u>  IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE KRISTOF ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 59.  Vote : 14-0-0. Motion adoptée.  <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 25-02-04-26</u></p>
	Signé à Montréal, _____  _____ M. Joe Ortona, président
	_____ M <sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale